

Gazons maudits en Lorraine



Petit détour aujourd'hui par chez moi, la Lorraine, où je suis né. Voici deux tristes nouvelles qui concernent le **golf d'Amnéville** et le **golf de Sarreguemines**.

Golf d'Amnéville

Ce golf est menacé par la future construction d'une route, la VR 52, qui va couper le golf en 2. Voici l'article paru dans le Républicain Lorrain.

En cinquante ans de pratique du golf, Amnéville est le seul parcours protégé par des barbelés que j'ai vu. C'était la guerre ! », se souvient Jacques Nanty, le président de la Ligue lorraine. Et d'expliquer : « Le docteur Kiffer (maire d'Amnéville à l'époque) avait démarré le projet sans avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires... »

GRAND ANGLE

Des débuts difficiles sur fond de « querelles de clocher », comme le souligne Sébastien Guimbelet, le directeur du golf d'Amnéville, entre les mairies de Rombas et d'Amnéville ; une existence chahutée par une succession de procès et plus récemment par la VR 52 (route reliant l'A4 à l'A30), dont le tracé est désormais « acté » d'après le sous-préfet de

Metz-Campagne, François Valembois, qui s'était exprimé à ce sujet dans nos colonnes le 25 janvier dernier.

La construction de cette route va couper le parcours de golf en deux. Un crime de lèse-majesté pour certains, la conséquence de la « méthode Kiffer » pour d'autres. « Je ne suis pas le seul à penser que ce tracé est une aberration tant financière qu'écologique. Le golf est une entité économique autonome, viable et qui s'exerce en toute légalité », martèle Sébastien Guimbelet. Pas question d'envisager une quelconque fermeture. « Il ne faut pas céder à la psychose. Les problèmes, ça fait vingt ans que ça dure. Kiffer n'est plus là, il faut maintenant redistribuer les cartes, se mettre autour d'une table et dialoguer. »

« Je suis très optimiste »

Avec un peu plus de mille licenciés (1030), dont 600 jeunes adhérents à l'école de golf, « il est nécessaire de pérenniser cette structure. Il serait mal venu de supprimer cet outil de travail à l'heure où Walygator est placé en redressement judiciaire et où le Pôle thermal et touristique connaît des difficultés. » Avec sa vingtaine de salariés, le club a des arguments à faire valoir et une priorité : maintenir ses emplois.

Cinq ans, c'est le délai dont disposent le club de golf et la mairie d'Amnéville, qui

font marche commune sur ce dossier, pour trouver une solution et obtenir un nouveau tracé qui soit « attractif pour les golfeurs ». « La volonté de maintenir cet équipement est réelle. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour conserver un golf à practice. Je suis très optimiste », insiste Sébastien Guimbelet.

L'étude qui devrait démarrer dans le courant du premier semestre 2013 va permettre de repositionner le parcours en déplaçant certains trous et de chiffrer le montant des travaux. « La construction d'une route a non seulement un impact visuel mais pose aussi des problèmes de sécurité qu'il va falloir résoudre », poursuit le dirigeant du club. Et d'affirmer : « Je continuerai à investir dans mon golf pendant les cinq ans à venir pour le plaisir de nos licenciés. » Car la priorité, ce sont eux, les golfeurs, et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui, au-delà des questions en suspens, le club entend bien « anticiper » pour ne pas occasionner de gêne ni de rupture. Il insiste : « Les nouveaux trous seront construits avant que les travaux de la VR 52 ne démarrent. »

« Club actif du centre Moselle, Amnéville, qui fêtera ses vingt ans d'existence cette année, doit pouvoir continuer à écrire son histoire dans le sillage de ses champions : Joël Stalter (actuellement dans le Top 80 mondial amateur) et Grégoire Schoeb (14e amateur français) », estime le président Jacques

Nanty. Au nom du sport.

Golf de Sarreguemines.

La situation du golf de Sarreguemines est encore pire. Placé en liquidation judiciaire hier, il attend, quant à lui, un repreneur. Après son placement en redressement judiciaire début décembre, les salariés et les pratiquants attendaient, hier, une décision cruciale pour l'avenir du golf de Sarreguemines, avec des intérêts différents, bien sûr. Reprise, liquidation ? Pas de repreneur annoncé...

Du coup, l'association des golfeurs, par lettre, a fait une offre de dernière minute. Une banque allemande les suivrait à hauteur de 1,2 M€. Ce qui permettrait de sauver le site et ses neuf salariés. La chambre de commerce devait rendre sa décision mardi 12 Février.